



Mon ex mari veut m'enlever mes trois filles

Par **katheryne_old**, le **22/11/2007 à 09:36**

Bonjour, je suis divorcée par consentement mutuel validé au tribunal d'evreux le 4 juillet 2006. D'un commun accord avec mon ex mari, la garde des trois filles m'a été attribué. Le 1 avril 2007, je déménage pour me mettre en ménage avec mon nouveau compagnon, j'ai informé le papa, ainsi que le tribunal par lettre recommandée de mon changement d'adresse qui est à livry gargan maintenant.

Mon ex sachant mon départ m'attaque pour me prendre les enfants, il m'a fait un recommandé disant qu'il ne veut pas ses enfants dans le 93 (mauvaise réputation du département) et il utilise comme prétexte pour m'attaquer d'un manque d'hygiène et de sécurité des enfants. Je suis convoqué le 21 février 2008 à 9h30. Je ne suis pas en mesure de m'offrir les services d'un avocat.

Je suis pacsé avec mon compagnon depuis le 21 novembre 2007 (hier)

ses revenus seront donc pris en compte si je demande l'aide juridique, et elle me sera refusée car il a une bonne paie, il est ingénieur conseiller dans une société de mise en conformité des normes de sécurité des assesseurs.

Mais il a une mauvaise gestion personnelle de son compte, deux dettes, une pour un véhicule, une autre pour un Libre court à taux de 15,9 pourcent.

je dois donc aller me défendre seule le jour du jugement.

Mon ex mari utilise le fait que mes enfants attrapent des poux chaque année, ainsi que des photos qu'il a fait de ma dernière fille, qui est tombée sur le visage en jouant avec les enfants des voisins. Le jour de sa chute, je l'ai évidemment conduite à l'hôpital le plus proche où une radio a été faite, ainsi qu'un médecin qui a examiné son visage. Blessure surprenante mais superficielle, et il m'avait même rassuré que ma fille n'aurait pas de cicatrices à vie. L'ématome était assez surprenant. J'ai mis mon ex au courant le jour même, et tout ce qu'il a dit c'est que je devais porter plainte, ce que je n'ai pas jugé à mon sens utile, je n'ai pas porté plainte contre un petit garçon de quatre ans parce qu'il a poussé ma fille en jouant avec elle, je trouvais l'idée totalement ridicule. Le comportement à l'américaine n'est absolument pas le mien.

je suis entièrement à votre écoute si vous avez des conseils pour m'aider à me défendre. Ça va faire trois ans en avril que je suis séparé de mon ex-mari, et autant de temps qu'à chaque fois que je récupère mes filles, c'est avec la peur au ventre tellement lui et sa femme disent de méchancetés dégradante sur moi aux enfants.